

Lecture et solidarité





- 3** LE MOT DU PRÉSIDENT
- 4** LA FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE
- 5** NOS PROGRAMMES
- 6** LECTURE, PRÉVENTION, ÉDUCATION
- 8** LECTURE ET INSERTION
- 10** MANIFESTATIONS AUTOUR DE LA LECTURE
- 12** CONNAÎTRE NOS CRITÈRES ET DÉPOSER UN DOSSIER
- 14** VOS INTERLOCUTEURS





Le mot du président

Depuis plus d'un siècle et demi, le Crédit Mutuel place l'homme au cœur de ses préoccupations et défend les valeurs de responsabilité, de solidarité, d'écoute et de proximité. Les principes mutualistes et coopératifs, qui fondent son mode original d'organisation démocratique, en font une entreprise au service du bien commun.

Au Crédit Mutuel, le mécénat est porté par l'ensemble des Fédérations régionales du Crédit Mutuel. La Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture, placée sous l'égide de la Fondation de France, en est une des expressions. Outil au service des Fédérations, elle mène des actions d'intérêt général, en France et à l'étranger, autour de la promotion de la lecture et de la langue française, y compris en intégrant une forte dimension de lutte contre l'exclusion économique et sociale.

Son action peut être locale, régionale, nationale, voire internationale et prendre des formes très variées : soutien à des associations, des écoles, des manifestations, des institutions... ; création de programmes et de prix ; conseil...

En 2022, ses programmes continueront à se structurer au bénéfice d'une expertise accrue, de la valorisation des projets dans chaque région et de la diffusion des valeurs fondamentales de notre groupe.

Étienne Pflimlin

Président de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture

“

Outil au service des Fédérations régionales, la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture diffuse dans tous les territoires les valeurs fondamentales de notre groupe.

”

La Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture

COMITÉ EXÉCUTIF

Étienne PFLIMLIN

Président de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture

Président d'honneur de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel

ADMINISTRATEURS DU CRÉDIT MUTUEL

Jean-Louis BOISSON

Président d'honneur de la Caisse de Crédit Mutuel de Montbard-Venarey-Les Laumes

Christian Guilbard

Président de la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural (CMAR)

Monique GROC

Vice-présidente du Crédit Mutuel Midi-Atlantique

Jean-François Jouffray

Président de la Fédération du Crédit Mutuel Ile-de-France

Olivier OGER

Président du Crédit Mutuel Nord Europe

Jean-Marc VINCENT

Président de la Caisse de Crédit Mutuel de Commeny Administrateur du Crédit Mutuel Massif Central

EXPERTS

Colline FAURE-POIRÉE

Directrice éditoriale de Giboulées - Gallimard Jeunesse

Thierry MAGNIER

Éditeur - Éditions Thierry Magnier

Christine ROSSO

Experte en développement culturel

Gilles VANDERPOOTEN

Directeur de Reporters d'espoirs

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Frédéric MONOT

Délégué général de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture

Estelle Bourgin

Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture

Corinne Gaudoux

Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture



Fondation
de
France

La Fondation de France

LA FONDATION DE TOUTES LES CAUSES

Forte de près de 50 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Il réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés expérimentés et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Grâce à ces acteurs implantés un peu partout en France, en milieu rural ou en ville, elle est en prise directe avec les enjeux locaux. La Fondation de France agit dans tous les domaines de l'intérêt général, qu'il s'agisse d'aide aux personnes vulnérables, de recherche médicale, d'environnement, de culture ou d'éducation. Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions, et en facilitant le travail des 916 fondations qu'elle abrite. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité de donateurs et de testateurs. Au total, ce sont 200 000 projets d'intérêt général qui ont été mis en œuvre depuis 1969, année de sa création.





Nos programmes

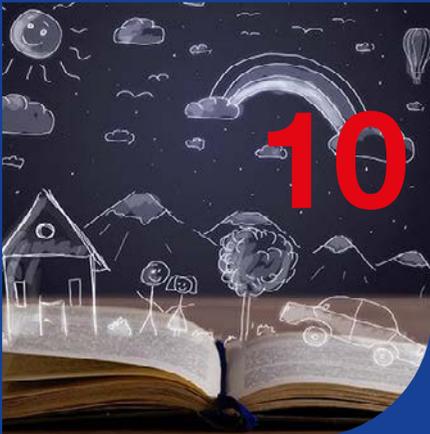
Lecture, prévention, éducation

prévenir l'illettrisme,
sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge,
apprendre à découvrir son environnement avec le programme « Lire la Ville » notamment.



Lecture et Insertion

faciliter l'inclusion sociale des publics en difficulté,
aider à l'insertion ou la réinsertion par l'apprentissage des savoirs de base,
lutter contre l'illettrisme.



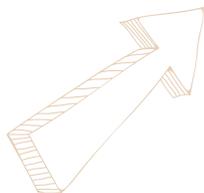
Manifestations autour de la lecture

accompagner des manifestations autour de la lecture et de la littérature,
soutenir des prix de lecture,
développer le «Prix Lecture» de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture.

Le soutien aux grandes causes pourra faire l'objet d'actions exceptionnelles, à la demande des instances du Crédit Mutuel et dans le cadre de programmes décidés par les Fédérations régionales. Dans ce cadre, et afin de répondre à des situations d'urgence, la Fondation serait susceptible d'apporter son aide à des pays touchés par des catastrophes naturelles, climatiques, sanitaires...

Lecture, prévention, éducation

Depuis 1993, le mécénat du Crédit Mutuel initie, accompagne et soutient des projets lecture à destination des bébés, des enfants, des jeunes et de leur famille dans toute la France. Son action participe à la prévention de l'illettrisme et permet à un public large, souvent éloigné du livre, de découvrir la lecture et le plaisir de lire.



COMITÉ EXÉCUTIF

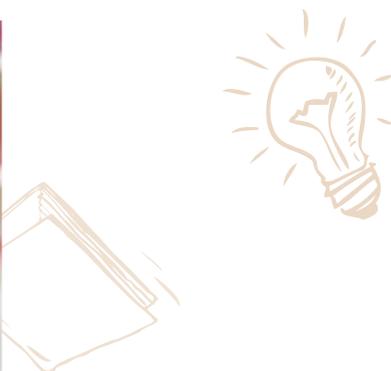
La Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture soutient des associations qui vont à la rencontre des familles dans différents lieux (écoles, crèches, consultations PMI, bibliothèques, hôpitaux, pouponnières des prisons, terrains des gens du voyage...) et proposent de partager des lectures d'albums, y compris avec des tout-petits. Dans toutes les régions, ces associations rencontrent, sur le terrain et au quotidien, des dizaines de milliers de tout-petits et d'adultes.

Au-delà de l'accès à la culture, ces lectures sont source de liens : elles facilitent et renforcent la relation parents-enfant et aident l'intégration des familles dans le village, le quartier ou la ville en associant les structures locales, culturelles, éducatives, sociales, médicales... Pour donner voix à l'expérience du terrain, pour accroître la visibilité et le professionnalisme de ces actions, la fondation a suscité, dès 1994, la création de **l'Agence quand les livres relient** qu'elle continue de soutenir et qui constitue le ferment d'un réseau d'associations, d'institutions et de personnes, elle est désormais considérée comme une référence nationale dans le domaine de la lecture et de la petite enfance.



LA LECTURE, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

La Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture soutient des initiatives innovantes pour inciter les publics scolaires à la lecture. Son programme Lire la ville, initié dès 1993 en collaboration avec le Centre régional de documentation pédagogique de Créteil et porté par des établissements scolaires, des rectorats, des associations, des collectivités..., permet chaque année à plusieurs dizaines de milliers d'écoliers, collégiens et lycéens, de toutes les régions, de découvrir leur environnement proche au travers d'un programme de lecture, d'écriture et de recherche documentaire donnant lieu à des productions (expositions, sites, écrits, spectacles...) en fin d'année scolaire. La Fondation accompagne également les associations proposant aux élèves des projets d'éveil à la lecture, en marge ou en complémentarité du programme officiel, sur temps scolaire ou non, au travers du conte, du théâtre, de la poésie, de la lecture à voix haute... Ouverte à tout projet s'inscrivant dans la durée, elle intervient plus particulièrement dans les zones de désertification culturelle, les quartiers politique de la ville, les réseaux d'éducation prioritaire...



Lecture et insertion

Impliquée depuis 2009 dans des actions de solidarité, la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture soutient les associations et les structures qui placent la lecture, et plus largement l'acquisition des savoirs de base, au cœur de leur dynamique globale d'accompagnement vers l'inclusion sociale, l'insertion ou la réinsertion.

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION PAR LA LECTURE

La Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture intervient auprès de publics en situation d'exclusion et de rupture nécessitant une prise en charge en matière d'éducation pour réapprendre à vivre dans la société. Qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap mental ou physique, d'accidentés de la vie, de personnes éloignées de l'emploi, de jeunes en rupture scolaire, de nouveaux arrivants en France ou d'adultes sous main de justice, elle soutient les structures qui accompagnent ces publics en proposant un parcours global incluant l'apprentissage ou le réapprentissage de la lecture.



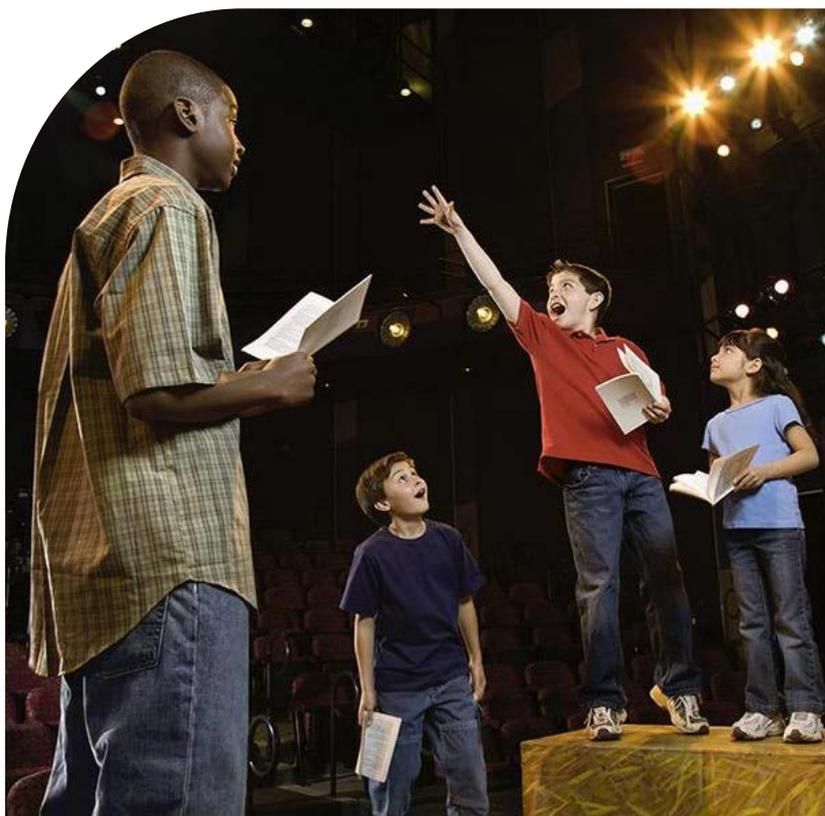


Les projets, portés indifféremment par des structures à but non lucratif, des collectivités, des Ateliers de Qualification Insertion (AQI), des ateliers d'apprentissage du français..., peuvent prendre des formes très diverses :

- programmes d'acquisition des savoirs de base en vue d'une inclusion sociale et d'une insertion,
- actions lecture dans les cités et quartiers de la ville,
- ateliers de qualification insertion doublés d'un accompagnement social,
- actions d'aide à l'encadrement des jeunes en vue de trouver un emploi,
- actions lecture en milieu pénitentiaire en préparation de la réinsertion,
- programmes de lutte contre l'illettrisme et d'alphabétisation en vue d'une insertion...

Manifestations autour de la lecture

La Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture soutient depuis sa création, dans l'ensemble des régions, des festivals, des salons et des prix permettant de promouvoir la lecture sous toutes ses formes. Ses programmes sont ouverts, à l'international, aux actions participant au rayonnement de la langue française et de la francophonie.





MANIFESTATIONS AUTOUR DU LIVRE, DE LA LECTURE ET DE LA LITTÉRATURE

La Fondation s'attache à soutenir les événements inscrits dans la durée qui valorisent le livre et la lecture. Au-delà du simple partenariat, elle privilégie les manifestations qui associent, tout au long de l'année, les publics scolaires, les populations, les associations locales, les personnes éloignées du livre...



PRIX DE LECTURE ET PRIX LITTÉRAIRES

La Fondation soutient aux plans local, régional, national et international des prix dont l'objet est de faire partager au plus grand nombre le plaisir de lire : il peut s'agir de lecture à voix haute, de valorisation d'initiatives associatives, de prix décernés par les enfants tels que le Prix des incorruptibles ou de prix visant à promouvoir le français à l'étranger.



Connaître nos critères de sélection et déposer un dossier

Avant d'envoyer votre dossier, n'hésitez pas à consulter notre site internet. Vous y trouverez le descriptif des projets soutenus et tous les renseignements utiles pour comprendre notre action.



NOS CRITÈRES

- › intérêt, originalité et exemplarité du projet,
- › promotion de la lecture sous toutes ses formes,
- › actions inscrites dans la durée,
- › actions de terrain,
- › actions lecture avec une forte dimension sociale et solidaire,
- › actions menées en lien avec d'autres structures,
- › actions soutenues par plusieurs partenaires,
- › actions relayées par les Fédérations régionales du Crédit Mutuel,
- › festivals autour de la lecture lorsqu'ils impliquent le public scolaire et la population en amont ou en aval de la manifestation,
- › actions valorisant le français à l'étranger, la francophonie,
- › actions internationales répondant aux mêmes critères.



 fondationcreditmutuel.com



LES STRUCTURES ÉLIGIBLES

- organisations à but non lucratif,
- organisations non gouvernementales, fondations,
- institutions,
- académies, rectorats, CRPD (réseau Canopé), groupement d'écoles, collèges et lycées,
- collectivités locales ou territoriales.



Sont exclus de notre champ d'invention :

- les projets ayant un rapport trop lointain avec la lecture,
- l'aide à l'édition,
- les projets personnels,
- les projets de classe ou relevant du programme scolaire,
- la création théâtrale et plus largement le financement de spectacles ou de manifestations ponctuelles (colloques, séminaires...).



VOTRE DOSSIER

Si votre projet répond à ces critères, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site internet, en prenant soin de joindre l'ensemble des documents demandés :

- une présentation rapide de votre association ou organisme,
- une description précise de l'action pour laquelle la subvention est demandée,
- la copie des statuts en vigueur,
- la liste des membres du conseil d'administration de votre association,
- la copie de la déclaration de l'association en préfecture (parution au Journal officiel),
- le dernier rapport d'activité et les derniers comptes approuvés,
- un budget prévisionnel incluant votre demande de subvention avec mention des autres partenaires financiers ou techniques,
- le relevé d'identité bancaire de la structure.

Une fois le dossier constitué, merci de l'adresser par courriel à la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture **ainsi qu'au correspondant régional de la Fondation** (liste disponible sur le site Internet) si l'action est locale ou régionale. Tous les dossiers qui ne respectent pas cette règle ne seront pas examinés.

ET APRÈS ?

Les projets sont sélectionnés sur dossier par l'équipe de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture et les correspondants des Fédérations régionales du Crédit Mutuel avant d'être étudiés puis soumis à un comité exécutif qui décide de la recevabilité du projet et du montant alloué. Le comité exécutif, composé d'administrateurs du Crédit Mutuel et d'experts, se réunit trois fois par an, généralement en février, juin et novembre.

Vos interlocuteurs



FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

46, rue du Bastion
75017 Paris

fondation-cm@creditmutuel.fr

Frédéric MONOT

Délégué général

Sophie DEWEZ

Assistante

01 53 48 89 97

LES CORRESPONDANTS DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

1 Priscille TENDRON
Fédération du Crédit Mutuel Anjou

Département : 49

1, place Molière
49006 Angers Cedex 01

02 41 23 25 56

priscille.tendron@creditmutuel.fr

2 Kévine HÉLÈNE
Fédération du Crédit Mutuel Antilles-Guyane

Département : 97-2, 97-3

Rue du professeur Raymond Garcin
97245 Fort-de-France Cedex

08 20 31 58 00

kevine.helene@creditmutuel.fr

**3 Estelle Bourgin
et Corinne Gaudoux**
**Fondation du Crédit Mutuel
pour la lecture**
Département : 22, 29, 35, 56
✉ fondation-cm@creditmutuel.fr

4 Yves ROBICHON
**Fédération du Crédit Mutuel
Centre**
Département : 18, 28, 36, 37, 41, 45
📍 Place de l'Europe
105, rue du Faubourg Madeleine
45920 Orléans Cedex 9
☎ 02 38 77 60 00
✉ yves.robichon@creditmutuel.fr

5 Hervé FRIOUD-CHATRIEUX
**Fédération du Crédit Mutuel
Centre Est Europe**
Département : 10, 21, 25, 39, 52, 54, 55,
57, 58, 67, 68, 70, 71 nord, 88, 89, 90
📍 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen
67913 Strasbourg Cedex 9
☎ 03 88 14 72 75
✉ yves.robichon@creditmutuel.fr

6 Pascale LÉPINE
**Fédération du Crédit Mutuel
Dauphiné-Vivaraïs**
Département : 07, 26, 38 sud
📍 130-132, avenue Victor Hugo
26009 Valence Cedex
☎ 04 75 75 50 50
✉ pascale.lepine@creditmutuel.fr

7 Céline COLLET
**Fédération du Crédit Mutuel
Ile-de-France**
Département : 8, 91, 92, 93, 94, 95
📍 18, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris
✉ celine.collet@creditmutuel.fr

8 Catherine CHAUVIN
**Fédération du Crédit Mutuel
Loire-Atlantique
et Centre-Ouest**
📍 Département : 19, 23, 44, 79, 86, 87
10, rue de Rieux
44040 Nantes
☎ 06 76 92 08 72
✉ catherine.chauvin@creditmutuel.fr

9 François-Xavier VINÇOT
**Fédération du Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie**
Département : 53, 61, 72
📍 43, Boulevard Volney
53083 Laval Cedex 9
☎ 02 43 66 21 21
✉ francoisxavier.vincot@creditmutuel.fr

10 Albane PELESE
**Fédération du Crédit Mutuel
Massif Central**
Département : 03, 12, 15, 63
📍 61, rue Blatin
63000 Clermont-Ferrand Cedex 1
☎ 04 73 43 77 55
✉ albane.pelese@creditmutuel.fr

11 Cécile SCHOLLER
**Fédération du Crédit Mutuel
Méditerranéen**
Département : 06, 11, 13, 2A, 2B, 30,
34, 48, 66, 83, 84
📍 494, avenue du Prado
13267 Marseille Cedex 08
☎ 04 91 23 72 76
✉ cecile.scholler@creditmutuel.fr

12 Agnès GIVANOVITCH
**Fédération du Crédit Mutuel
Midi-Atlantique**
Département : 09, 31, 32, 40,
46, 47, 64, 65, 81, 82
📍 10, rue de la Tuilerie
31130 Balma Cedex
☎ 05 61 61 46 46
✉ agnes.givanovitch@creditmutuel.fr

13 Marie-Aude CAZIN
**Fédération du Crédit Mutuel
Nord Europe**
Département : 02, 08, 51, 59, 60,
62, 80
📍 4, Place Richébé
59011 Lille Cedex
☎ 03 28 03 69 68
✉ marieaude.cazin@cmne.fr

14 Geoffroy DE CASTELNAU
**Fédération du Crédit Mutuel
Normandie**
Département : 14, 27, 76
📍 17, rue du 11 novembre
14052 Caen Cedex 4
☎ 02 31 30 59 13
✉ geoffroy.decastelnaud@creditmutuel.fr

15 Didier FAIVRE
**Fédération du Crédit Mutuel
Océan**
Département : 17, 79, 85
📍 34, rue Léandre Merlet
85001 La Roche-sur-Yon Cedex 27
☎ 02 51 47 53 00
✉ didier.favre@creditmutuel.fr

16 Dominique HISCOCK
**Fédération du Crédit Mutuel
Savoie-Mont-Blanc**
Département : 73, 74
📍 99, avenue de Genève
74054 Annecy Cedex
☎ 04 50 46 02 12
✉ dominique.hiscock@creditmutuel.fr

17 Christophe CORNET
**Fédération du Crédit Mutuel
Sud-Est**
Département : 01, 38 nord,
42, 43, 69, 71 sud
📍 8-10, rue du Rhin et Danube
69266 Lyon Cedex 09
☎ 04 72 20 65 65
✉ christophe.cornet@creditmutuel.fr

**18 Estelle Bourgin
et Corinne Gaudoux**
**Fondation du Crédit Mutuel
pour la lecture**
Département : 16, 24, 33
✉ fondation-cm@creditmutuel.fr



Lecture et solidarité

